



CAHIER DES CHARGES

REFERENCEMENT DE

PRESTATAIRES

Animation ateliers « Posture entrepreneuriale »
2024

facilitationposture_2024

Contact :

Anne TARDY - 06 11 90 28 71 – atardy@scop.coop

Rawda DARO - 06 19 67 06 46 – rdaro@scop.coop

Marie KERUHEL – 06 16 56 66 31 – mkeruhel@scop.coop

Déléguées Régionales Innovation / ALTER INCUB Centre Val de Loire

<https://cvl.alterincub.coop/>

UNION REGIONALE DES SCOP ET SCIC ILE-DE-FRANCE, CENTRE-VAL DE LOIRE, DOM-TOM

15 rue Jean Baptiste BERLIER – 75013 Paris • urparis@scop.coop

Association Loi 1901 - Siret 784 522 906 00048 - Code APE 9499Z

ANTENNE CENTRE-VAL DE LOIRE :

6ter rue de l'Abbé Pasty - 45 400 Fleury-les-Aubrais - Siret 784 522 906 00055

21 rue Édouard Vaillant – 37 000 Tours - Siret 784 522 906 00063

Dans le cadre de la procédure d'achat interne et pour être en conformité avec les exigences liées au financement de l'action Alter'Incub par le FSE, l'Union Régionale des Scop & SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire, et Départements et Régions Outre-Mer (URSCOP ICD) réalise une mise en concurrence dès qu'elle doit choisir un nouveau prestataire.

LE CONTEXTE

Le dispositif ALTER'INCUB

Alter'Incub est l'incubateur régional de projets en innovation sociale de la Région Centre-Val de Loire. Porté par l'URSCOP ICD accompagne la création d'entreprises socialement innovantes pleinement ancrées dans le champ économique, et dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, services à la personne, consommation, habitat ...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles activités, basé sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

L'incubateur lance chaque année 2 appels à candidature afin de constituer des cohortes de porteur.se.s de projets, ces appels à projets sont ouverts de juin à septembre et de décembre à janvier.

La démarche d'accompagnement

Alter'Incub est un révélateur, un facilitateur et un accélérateur de projets à partir d'un accompagnement s'appuyant sur :

- Un parcours collectif structurant, se basant sur l'expertise des intervenant.e.s mais aussi la dynamique de chaque cohorte, visant à doter les porteur.se.s de projets de méthodologie et compétences solides pour entreprendre autrement.
- Un accompagnement « sur-mesure », individuel qui s'adapte à la temporalité de chaque projet et qui vise à renforcer la stratégie d'entreprise sur les aspects économiques, financiers, organisationnels intégrant les composantes de l'innovation sociale.
- Une « porte d'entrée » vers l'écosystème ESS et les ressources locales d'accompagnement à la création d'entreprise.

On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

La pré-incubation

D'une durée de 4 à 6 mois, l'objectif est d'analyser les conditions de faisabilité des projets :

- Validation des besoins sociaux à satisfaire
- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever

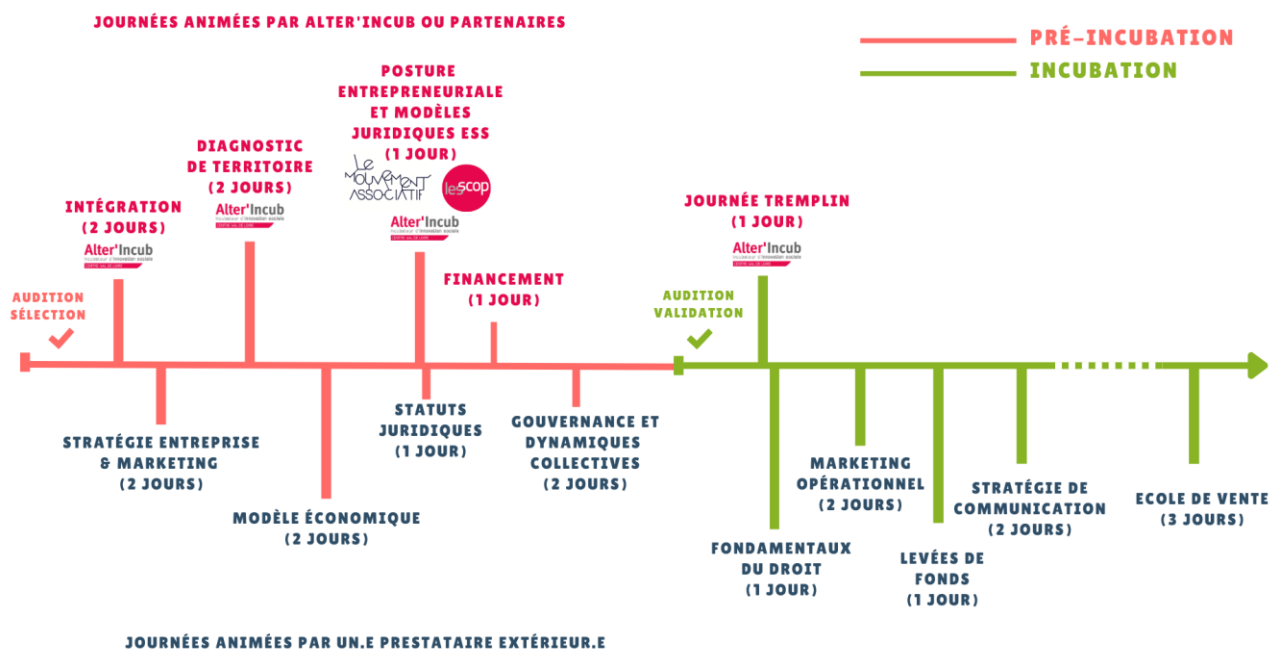
A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le Comité d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

L'incubation

D'une durée de 12 mois, l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteur.se.s de projet bénéficient de :

- Un appui technique et méthodologique
- Un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet
- Une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs...
- Des temps collectifs d'atelier et de mutualisation d'expériences
- Un accompagnement à la recherche de financements directs ou indirects

Parcours d'accompagnement collectif



L'OBJET DE LA CONSULTATION

Tout au long des 4 mois du parcours de pré-incubation, les porteur.se.s de projets acquièrent des méthodes et outils pour structurer leur future entreprise collective : modèle socio-économique, structuration juridique mais aussi modèle de gouvernance, processus de décisions collectives et d'organisation opérationnelle. Parallèlement, au grès des différents regroupements collectifs ponctuant ce parcours, une dynamique au sein des différentes cohortes s'installent peu à peu : interconnaissance, regard extérieur, soutien et solidarité...

A l'issue de ces 4 mois, les équipes projets sont invitées à produire différentes ressources (Business Model Social, capsules vidéo et présentation), soumises à l'expertise bienveillante des membres du Comité de Validation d'Alter'Incub. Cette échéance a un effet d'accélération pour la plupart des futur.e.s entrepreneur.e.s, parfois un peu stressante pour certain.e, subi.e pour d'autres. Cette étape marque aussi le passage de l'idée au projet, du porteur.se de projet à l'entrepreneur.e, un virage parfois difficile à manœuvrer en terme de posture.

L'équipe de l'incubateur souhaite ainsi expérimenter une nouvelle proposition, véritable parenthèse dans le parcours, afin que chacun.e puisse prendre un temps d'introspection individuelle.

Cette consultation porte donc sur le référencement d'un.e prestataire devant proposer un atelier de 3h, visant à :

- permettre à chacun.e de prendre conscience de son image personnelle, en questionnant sa place au sein du projet, la place du projet au sein de sa vie personnelle ;
- éclairer son positionnement vis-à-vis des autres afin d'adopter une posture choisie et assumée au sein de son écosystème
- comprendre les clefs d'une communication saine, adaptée au secteur entrepreneurial, basée sur la reconnaissance et gestion des émotions dans les interactions professionnelles
- ... faire redescendre la pression du Comité de Validation, renforcer la cohésion du groupe

Cet accompagnement pourra se réaliser selon plusieurs modes d'intervention, si possible combinés pour rendre l'atelier concret et interactif :

- des ateliers concrets et d'expérimentation au sein du groupe, de mise en situation ;
- des échanges et regards croisés entre les participant.e.s

Des apports théoriques éclairant les séquences vécues pourront être apportés mais dans une proportion limitée.

Les dates d'atelier sont les 14 mars et 3 juillet 2024 après midi (14h/17h – Fleury les Aubrais), respectivement pour les porteur.se.s de projets de la Cohorte 10 et Cohorte 11.

L'offre d'accompagnement devra définir :

- les objectifs précis de l'atelier
- les grandes étapes
- ainsi que de rapides exemples de livrables possibles (présentation/diaporama, photos...)

Critères techniques de sélection

- Qualité de la démarche d'intervention présentée, et notamment le caractère innovant de l'approche et des choix pédagogiques
- Phasage de l'atelier : étapes clés, formats des temps d'échanges et de travail
- Compétences techniques, expérience et références
- Ancrage de l'intervention dans les champs de l'Innovation Sociale et de l'Economie Sociale et Solidaire (exemples, spécificités...)

MODALITES PRATIQUES

Critères de choix

A l'issue de cette consultation, une commission étudiera les propositions reçues dans les délais impartis et classera les prestataires selon les critères techniques mentionnés pour chacun des lots et les critères transversaux suivants :

1. Compétences techniques, expérience et références dans les domaines spécifiques du lot concerné ;
2. Méthodologie proposée pour l'évaluation et /ou l'apport pédagogique ;
3. Connaissance et expérience de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale : expérience dans l'accompagnement d'entreprises innovantes à potentiel, connaissance de l'innovation sociale, de l'ESS et du statut coopératif ;
4. Références et savoir-être adapté au process d'incubation : capacité à adopter une posture de conseil, d'évaluation, savoir accompagner et savoir accompagner à faire ;
5. Prix des prestations proposées.

Notation

Une note sur 10 sera attribuée à chacun des 5 critères indiqués ci-dessous, puis pondérée respectivement par les coefficients correspondants, afin d'obtenir une note sur 10.

	1. Compétences techniques	2. Méthodologie proposée & pédagogie	3. Connaissances entrepreneuriat, ESS, Innovation sociale...	4. Références et savoir-être dans l'accompagnement, posture	5. Prix
Note sur 10					
Pondération	30%	30%	10%	20%	10%
	Note totale sur 10				xx

Référencement

La commission référencera au maximum 1 prestataire **pour la période couvrant 2024**.

Suite à cette commission, les prestataires seront informé.es de leur sélection ou non.

Celui/celle qui sera retenu.e sera sollicité.e sur émission de bons de commande, sans mise en concurrence supplémentaire.

Alter'Incub se réserve le droit de ne pas conserver dans son programme ces séances d'atelier tant que le bon de commande n'a pas été signé par Alter'Incub et le/la prestataire, et cela bien que la Commission ait pu retenir un.e prestataire. Ceci peut s'expliquer par la non-obtention de financements attendus, ou encore par la typologie de projets ou de thèmes de projet qui ne nécessiteraient pas l'organisation de ces séances.

Confidentialité

Les projets incubés sont des projets innovants. A la différence de l'innovation classique, les projets d'innovation sociale n'ont pas la capacité de protéger leur concept. Ainsi, les prestataires s'engagent à ne pas divulguer ou utiliser les informations recueillies.

Lieux d'intervention

Les prestataires s'engagent à pouvoir intervenir à Fleury les Aubrais/Orléans.

Prix, modalités de paiement et livrables

Le prix de l'atelier devra être compris entre 300 et 400€ HT maximum. Le taux de TVA actuellement applicable est de 20,00 %, en cas de modification de ce taux, le prix TTC sera ajusté en conséquence.

Les livrables devront comporter les logos de l'Union européenne, de la Région Centre-Val de Loire.

La prestation sera payée à la remise des livrables, selon les modalités suivantes : sur présentation d'une facture, par virement bancaire, 100% à la remise des livrables.

Calendrier

Date limite de réponse à la présente consultation : 4/03/2024 à minuit

Date prévisionnelle de la Commission de sélection du prestataire : début mars 2024

RAPPEL : les dates d'atelier sont les 14 mars et 3 juillet 2024 après midi (14h/17h – Fleury les Aubrais)

Envoi des offres

Les réponses ainsi que **le présent cahier des charges paraphé et signé** sont **à envoyer par mail**, à l'attention de :

Anne Tardy, Rawda Daro et Marie Keruhel – Déléguées Régionales Innovation - Alter'Incub

Email : cvl@alterincub.coop

Merci de rappeler dans le titre du mail la référence de la consultation : **facilitationposture_2024**

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »